

Le 15ème Grand Prix FAS de l'actionariat salarié a récompensé sept entreprises en présence de Pierre-André de CHALENDAR, Président-Directeur général de SAINT-GOBAIN.

Le Groupe BOUYGUES reçoit la plus haute distinction.

Le Grand Prix FAS de l'actionariat salarié, créé en 2004 par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS), met à l'honneur les entreprises développant les meilleures pratiques en matière d'actionariat salarié.

Cette 15ème édition organisée par la FAS mercredi 11 décembre 2019, en partenariat avec Amundi et LHH-Altedia, a été placée sous la présidence de Pierre-André de Chalendar, Président-directeur général du Groupe SAINT-GOBAIN.

Loïc Desmouceaux, Président de la FAS, Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale et Retraite d'Amundi, et François Moreau, Président de LHH-Altedia, ont réuni plus de 200 participants pour saluer les sept entreprises lauréates récompensées par un jury indépendant.

Pierre-André de Chalendar a procédé à la remise des prix en présence de nombreux acteurs du monde de l'épargne salariale. A cette occasion, il a déclaré : « Nous sommes entrés dans l'ère du capitalisme des parties prenantes, dans laquelle l'entreprise se doit d'écouter et de prendre en compte les intérêts de tous et de chacun : les actionnaires, bien sûr, les clients et les fournisseurs, mais aussi les collaborateurs. Grâce à l'actionariat, les salariés participent activement à la stratégie et au succès de leur groupe. C'est une manière plus juste de penser le capitalisme ».

Cette cérémonie a été précédée par le colloque du **15ème Grand Prix de la FAS**, animé par Xavier Fontanet, ancien président d'Essilor et professeur de stratégie à HEC, sur le thème « **Repenser le capitalisme : après la loi PACTE, comment l'Actionariat Salarié peut-il contribuer à la transition vers un capitalisme plus responsable ?** ». Yves Perrier, Directeur général d'AMUNDI et Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Epargne, Assurances et Immobilier, Michel Rollier, Président de l'ANSA et Président du Conseil de surveillance de Michelin, Francis Lemor, Président d'honneur du Groupe STEF et d'autres acteurs du monde économique et social ont apporté leur vision sur ce thème.

Loïc Desmouceaux a rappelé l'objectif d'**atteindre 10% d'actionariat salarié en moyenne dans les entreprises françaises**, objectif affiché dès 2017 par le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire lors d'une précédente cérémonie du Grand Prix FAS, le jugeant cohérent avec les orientations de la nouvelle loi PACTE.

Voici le nom des **sept entreprises primées par le jury du Grand Prix FAS 2019** et les appréciations associées.

GRAND PRIX FAS 2019 :

BOUYGUES, un engagement permanent de plus de 50 ans de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, un pacte social original, le pourcentage le plus élevé de détention du capital par les salariés au sein des sociétés du CAC40, un abondement et une décote importants et la promotion de l'actionariat salarié auprès des pouvoirs publics.

Grand Prix du CAC All Tradable :

VEOLIA, un vrai volontarisme, des opérations d'actionariat salarié devenues annuelles, une communication efficace et digitale, et une politique internationale dynamique (30 pays) visant toutes les catégories socio-professionnelles de l'entreprise.

Grand Prix de l'indice Euronext FAS-IAS® :

SPIE, une présentation claire de l'actionariat salarié avec une communication de proximité, une décote de 30 % et une politique d'opérations régulières visant à maximiser le nombre de salariés actionnaires.

Grand Prix des sociétés non cotées :

NAVAL GROUP, première opération, non imposée par l'Etat, dans une société à plusieurs statuts de personnel (public et privé) et montée en puissance très rapide pour atteindre une valeur élevée de taux de souscription.

Grand Prix des sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionariat salarié collectif :

TRESCAL, unanimité du jury pour une large participation des salariés de toutes catégories aux opérations dans un contexte de développement très important notamment à l'international. Un objectif de 100% d'actionnaires salariés. Excellente pédagogie ayant entraîné le soutien des partenaires sociaux.

Grand Prix des PME-ETI et start-up :

BCF LIFE SCIENCES, 80% des salariés ont investi dans l'entreprise en 2019. Dès 2020, mise en place d'un baromètre social pour la mesure et le pilotage de la satisfaction de l'ensemble des employés de l'entreprise.

Prix coup de cœur du jury :

IPSEN, des forts taux de souscription tous les ans, des opérations simples et régulières accompagnées d'une pédagogie efficace et un représentant des actionnaires salariés au conseil d'administration en dehors de l'obligation légale.

Cette année, la FAS a attribué pour la première fois le **Prix de la recherche sur l'actionariat salarié**, décerné par son Conseil scientifique, dont la vocation est de soutenir et de promouvoir la recherche sur les aspects économiques et sociaux de l'actionariat salarié. Ce Conseil réunit des universitaires et chercheurs, des représentants des associations françaises et européennes d'actionnaires salariés, des représentants de la gestion financière ainsi que des entreprises.

En 2019, le prix récompense Madame Djaoudhat Alidou et Madame Imane Mohat pour un article de fond paru dans la revue Finance, Contrôle, Stratégie et intitulé « L'actionariat salarié influence-t-il le niveau de rémunération des dirigeants des sociétés cotées françaises ? Etude empirique sur l'indice boursier SBF 120 (2009-2015) ».

A propos de la FAS

La Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. Elle représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. La FAS organise tous les ans le Benchmark de l'actionariat salarié et édite le Guide de l'Epargne et de l'actionnaire salarié. Chaque année, le Grand Prix de la FAS, organisé en partenariat avec Amundi et LHH-Altedia, récompense les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionariat salarié.

<https://guide.fas.asso.fr/>